

CONCLUSION

Lorsque le président et le conseil de notre Société ont préparé le colloque de la présente année 1993, ils se sont vite entendus sur le sujet à mettre au programme puisque, la Mère Agnès étant née en 1593, il importait de célébrer ce quatre centième anniversaire, comme, il y a deux ans, celui de la Mère Angélique. Mais il était à craindre que la matière ne fût un peu restreinte, et l'on pouvait s'attendre à une année creuse, entre les grandes célébrations de Sainte-Beuve à Lausanne l'an dernier et d'Arnauld à la Sorbonne l'an prochain. Au terme de ces deux journées, c'est une impression bien différente qui prévaut. Ce ne sont pas moins de dix communications qui ont été proposées, et effectivement données. Le public a été nombreux à venir s'instruire, se réchauffer le cœur au foyer toujours ardent de Port-Royal, entretenir et renouveler l'amitié qui règne entre ses membres. De quoi il convient, ce que je fais au nom de vous tous, de remercier les organisateurs et tous ceux qui leur ont prêté leur concours, ainsi que les institutions dont les responsables veulent bien nous accorder confiance et attention, l'Assistance publique et l'Hôpital Cochin.

De la Mère Agnès, qui a mis quelques-uns au travail et qui nous a tous réunis, nous avons beaucoup appris, mais nous avons aussi été mis en état de vouloir encore apprendre : nous commençons à soupçonner que c'est une grande méconnue. Elle bénéficie d'une gloire établie ; mais qu'est-ce qui justifie sa gloire ? quel est son apport propre à l'esprit et à la vie de Port-Royal ? Nous connaissons mieux son existence, ses relations. Nous avons exploré, en progressant sur nos devanciers, la plupart de ses écrits, non seulement le fameux *Chapelet secret* dont on ne compte plus les exégèses, mais *Les Constitutions de Port-Royal*, *La Religieuse parfaite*, *Les importants Avis* sur la conduite à tenir en cas de persécution, les *Lettres*, dont la publication a été trop tardive pour qu'elles soient encore bien intégrées à la tradition de Port-Royal. Sujet majeur, pour elle plus que pour toute autre religieuse, sa spiritualité : de celle-ci nous avons pris une vue d'ensemble et nous avons découvert des aspects particuliers : la dévotion du Saint-Sacrement, la pratique de la prière, la conception de la vie religieuse. Cette diversité d'approches nous a convaincus de la complexité du terrain qui, bien balisé, pourra maintenant être plus complètement défriché.

L'inventaire de la documentation disponible est beaucoup plus malaisé à faire dans son cas que dans celui de la Mère Angélique. C'est sur cette dernière que s'est concentrée l'attention des premiers historiographes de Port-Royal ; elle se trouve donc au centre des écrits historiques les plus anciens ; ses lettres ont commencé à être recueillies et copiées bien avant sa mort. Par la suite, les religieuses, sous la conduite de la Mère Angélique de Saint-Jean, ont constitué une sorte de *vulgate* de tout cet ensemble, utilisé pour les grandes publications de M^{lle} de Théméricourt, au XVIII^e siècle. Rien de semblable n'existe pour la Mère Agnès. L'éparpillement est la règle. Sans le soin et la piété des sœurs Gillet au XIX^e siècle, nous n'aurions pas le recueil des *Lettres*, qui fournit un fil conducteur irremplaçable, quoique manifestement lacunaire. Les œuvres, assez nombreuses et sur lesquelles le présent colloque a heureusement attiré l'attention, demeurent gravement sous-étudiées. La remarque s'applique même aux *Constitutions de Port-Royal*, dans lesquelles il resterait très précisément à chercher l'esprit de la Mère Agnès.

Si nous essayons de situer la Mère au sein de Port-Royal, c'est toute l'histoire du monastère qui pourrait être rééquilibrée. Cette histoire nous est parvenue reconstituée selon l'esprit de la Mère Angélique de Saint-Jean. Celle-ci éprouvait manifestement une vive affection pour sa tante ; mais elle était peu apte ou peu disposée à la présenter sous toutes ses faces. On peut en particulier se poser la question sur deux points importants.

Que la Mère Agnès ait éprouvé une certaine attirance pour la mystique, ou en a la preuve au temps de la direction de Port-Royal par Zamet, dont la dévotion un peu subtile et portée vers les hautes spéculations, l'a manifestement séduite, même si elle ne manquait pas du bon sens propre à sa sœur. On peut même assurer qu'il y a eu, dans l'histoire de Port-Royal, une période mystique, sous le gouvernement de la Mère Geneviève de Saint-Augustin Le Tardif, contemporain de celui de la Mère Agnès à Tard. L'importance et la durée du courant qui s'était ainsi manifesté, et qui a sans doute persisté en s'assagissant, sont difficiles à apprécier, la documentation ayant été détruite. On ne peut que tenir pour significatif le fait d'une correspondance tardive entre la Mère Agnès et la sœur Flavie Passart, qu'on peut aisément rattacher à ce courant, quoiqu'elle soit devenue plus célèbre par sa signature du formulaire. Il serait surtout intéressant de chercher ce qui, tout en se transformant, a subsisté chez la Mère Agnès de cette première spiritualité jusqu'à la fin de sa vie. *Les Constitutions de Port-Royal* seraient extrêmement instructives à

cet égard, surtout si l'on pouvait reconstituer les étapes de leur rédaction.

Une autre période appellerait des recherches très précises, celle des persécutions et de la signature du formulaire. La tendance naturelle de la Mère Agnès, comme celle de la Mère Angélique, était certainement de souffrir sans résister. Est-ce à dire qu'elle aurait refusé purement et simplement la signature ? Le respect dû aux supérieurs ne permettait pas cette attitude extrême. Mais elle ne pouvait admettre, comme la plupart des autres religieuses, qu'une signature avec explication. Elle apparaît pourtant beaucoup moins passionnée et intransigeante, et surtout moins impérieuse que la Mère Angélique de Saint-Jean. Aurait-elle accepté une explication plus nuancée ? Sans doute ; mais l'archevêque refusait toute explication non rédigée par lui. Le plus clair, comme la publication des *Lettres* l'a bien montré, c'est la confiance qu'elle faisait aux religieuses pour suivre leur conscience ; ce fut aussi la compréhension affectueuse qu'elle témoigna envers celles des sœurs qui, au temps de la captivité, avaient pu faiblir. Du moins survécut-elle à cette période tourmentée. La mort de la Mère Angélique avait précédé l'époque des grands drames de conscience. A l'inverse, la Mère Agnès, après avoir subi toutes les épreuves, put mourir dans le calme de la paix de l'Église.

Voilà qui donne une idée de l'extrême intérêt qu'offrirait une biographie de la Mère Agnès, une étude synthétique de sa personnalité. L'entreprise a plusieurs fois été tentée, et menée à bien, pour la Mère Angélique. Elle reste encore du domaine de l'avenir pour la Mère Agnès. Les difficultés de la tâche sont énormes. Espérons quand même que cet avenir ne sera pas trop éloigné, et que le présent colloque aura contribué à le rendre plus proche.

Jean MESNARD